CAUCUS

Des Représentants de la Nouvelle-Orléans.

Le drainage de la Nouvelle-Orléans, le passage à l'état de lac de l'Etat de l'ordonnance adoptée par le conseil municipal, soumise par lui au suffrage universel et votée par ce dernier à une formidable majorité : telle est la grande affaire du moment. Toute la politique actuelle de la municipalité, toute celle de l'Etat pivote autour de ce grave problème, de l'heureuse solution duquel dépend l'avenir non seulement de la Nouvelle-Orléans, mais de l'Etat tout entier.

Nous croirions faire injure aux représentants de nos districts ruraux en exprimant le moindre doute sur leurs intentions à l'égard de cette utile et salutaire entreprise, et nous sommes persuadés que chacun d'eux votera des deux mains le projet de loi qui va leur être soumis.

Mais, enfin, ils n'ont pas, ils ne peuvent éprouver le même intérêt direct que nous autres, habitants de la Nouvelle-Orléans, à l'adoption du projet.

Il peut se glisser, parmi eux, quelques esprits contrariants, quelques épilogueurs, comme il s'en trouve dans toutes les assemblées parlementaires, qui opposent quelques objections à l'entreprise, qui cherchent à en retarder l'exécution, à enlever au vote le caractère patriotique et l'unanimité que tous les bons citoyens veulent lui donner.

C'est là ce qu'il faut éviter avant tout. C'est pourquoi les hommes de bien, qui sont à la tête du mouvement, ont projeté de convoquer un caucus des membres de la Nouvelle-Orléans, afin d'établir, d'avance, entre ces derniers la plus parfaite unanimité de vues, quant à l'ensemble et aux détails.

Sans doute, parmi nous, tous les quartiers, tous les precincts, toutes les factions sont en faveur de l'ordonnance, par conséquent de la loi. Mais il peut s'y rencontrer quelques notables individualités qui, n'ayant pas été appelées à prendre une part directe à la rédaction de l'ordonnance, se croient le droit de trouver à redire à certains détails. C'est ce que l'on a voulu éviter, en convoquant la réunion préparatoire dont nous venons de parler.

C'est à ce caucus que seront discutées et résolues les quelques petites questions de détails qui ont pu provoquer des objections.

Les habitants de la Haute et de la Basse Louisiane se trouveront ainsi, en arrivant à Baton Rouge, le 7 août, en face de la représentation de la Nouvelle-Orléans, parfaitement unanime et solidement unie, et ils s'empresseront de voter la loi.

Après tout, nos campagnes n'ont rien à perdre ou à risquer dans cette entreprise. C'est la ville qui fait tous les frais; et elles ont tout à y gagner, puisqu'elles seront les premières à profiter de la prospérité industrielle et commerciale de la Cité du Croissant, fruit aussi profitable qu'assuré des magnifiques travaux qui se poursuivent en ce moment parmi nous.

C'est lundi prochain qu'aura lieu ce bienheureux caucus, dans la salle du Conseil municipal. Nous n'avons pas besoin d'ajouter que tous les représentants de la Nouvelle-Orléans se feront un devoir d'y assister et d'y prendre une part active.

A lundi prochain donc, ce caucus qui, jusque-là, va exciter tant de curiosités, tant d'anxiétés.

SOUSCRIPTION

En faveur des Italiens inondés, du Texas.

On sait qu'il y a, au Texas, une nombreuse colonie italienne, plus de 3,000 personnes. Un grand nombre de ces italiens ont été récemment victimes des inondations. Beaucoup d'entr'eux ont perdu tout ce qu'ils possédaient; ils se trouvent dans la misère la plus profonde.

C'est ce qui a engagé le rédacteur de l'"Italo Americano", signor Alberto Scartabelli de Porzia, un patriote et un cœur généreux, en même temps qu'un esprit distingué, à ouvrir une souscription en faveur de ces infortunés.

Le consul italien, ému de ces tristes nouvelles, en a fait part à son gouvernement par voie télégraphique.

Le marquis Visconti Venosta, ministre des affaires étrangères d'Italie, lui a répondu immédiatement que le Roi Humbert 1er avait fait déposer en son nom personnel, à la banque d'Italie, la somme de 2,000 lires ($356), qui sont à la disposition du consul.

Le Roi a tenu à signer le premier sur la liste de souscription.

Voici les noms des membres du comité chargé de recueillir les offrandes :

M. Carlo Papini, gérant par interim du consulat d'Italie, président honoraire; MM. J. Passalacqua, président; G. Mazzei, 1er vice président; Dr C. Noto, 2e vice président; Dr F. Sunseri, 3e vice président; A. Dell'Orto, trésorier; A. A. Scartabelli, secrétaire.

Le comité, grâce à l'active initiative de notre estimable confrère, a déjà levé une somme de $670.

Jeudi prochain, à 7 heures du soir, réunion générale du comité, dans les bureaux de "l'Italo-Americano", 129 rue Decatur. Toutes les personnes animées de sentiments philanthropiques et aimant à prendre part à de bonnes œuvres, sont priées d'assister à cette séance, qui portera d'heureux fruits, sans aucun doute.

L'ŒUVRE

DE LA

CONFERENCE DE LA HAYE

L'œuvre de la Conférence de La Haye, telle qu'elle est exposée dans les conventions et traités que vient de recevoir le département d'état, se divise en trois classes.

La première a trait à la révision des règlements de la guerre relatifs au sauvetage des naufragés et des blessés dans les batailles navales.

Sous ce titre général se trouve une clause accordant l'immunité contre la capture aux navires-ambulances dans trois cas :

1o Navires des nations belligérantes portant les signaux requis ;

2o Navires particuliers affrétés par des personnes charitables ;

3o Navires affrétés par des puissances neutres pour recueillir les blessés et les naufragés.

La deuxième classe comprend la révision et le développement des règlements de la guerre sur terre. Ces règlements déterminent ceux qui ne sont pas à proprement parler des combattants.

La troisième classe des conventions contient des articles relatifs au règlement pacifique des difficultés internationales, y compris des plans de médiation, de cours internationales d'enquête et d'un tribunal d'arbitrage permanent.

Toutes ces conventions sont attentivement scrutées. Si elles sont conformes ou court exposé déjà fourni au gouvernement, le département d'état enverra certainement son adhésion.

Francisque Sarcey

EN AMERIQUE.

Le *Temps* publie la correspondance suivante :

La Havane, 18 juin.

L'un de ceux qui aura le plus contribué à la propagation de la la langue française au delà de l'Atlantique est sans contredit Francisque Sarcey. Il était dans les deux Amériques aussi populaire qu'en France. On entend bien qu'il ne les a pas conquises par ses livres, malgré leur valeur, mais chaque navire, toutes les semaines, depuis plus d'un quart de siècle, débarquait à New-York, dans les Antilles, au Mexique, dans l'Amérique du Sud, son feuilleton dramatique du *Temps* et ses "Fagots", ses notes de la semaine des *Annales*, ses grains de bon sens du *Figaro*, tous les journaux où se répandait sa prose inépuisable. Lu, reproduit, traduit, Sarcey, des arpents de neige du Canada bien au delà des pampas brûlants de l'équateur, était compris et goûté de tous, la clarté de sa langue autant que le cercle lumineux de son jugement, l'avait rendu accessible aux moins familiarisés avec notre parler et notre littérature, il était devenu universel, et la revue *the Cosmopolitan* de New-York, avait consacré son cosmopolitisme en publiant dans chacun de ses numéros une chronique de lui en français et en anglais. Nul autre écrivain français, que nous sachions, ne jouit du privilège de cette collaboration bilingue.

Un témoignage curieux de la clarté de sa prose était donné par la traduction elle-même. Le style américain, en infligeant trop souvent des tortures à la langue anglaise, a pour effet de la rendre obscure et de lecture pénible. Le traducteur, maîtrisé par le texte de Sarcey, devenait à son insu limpide et clair comme Macaulay. De la bonne trame française surgissait un bon tissu anglais. Quant à l'étranger capable de lire le texte même de Sarcey, il savourait un genre particulier de satisfaction : tout heureux de bien comprendre, tout fier de se sentir à son école, fort en français, fort en bon sens, il lui gardait la reconnaissance de nature spéciale qu'on a envers celui qui, sachant écouter, a su vous faire briller un moment, vous révéler un don de causeur jusqu'alors insoupçonné.

Si l'usage de la langue française est peu répandu aux Etats-Unis, s'il est presque inouï qu'une conversation en français s'engage entre Américains, par contre la lecture des œuvres françaises est le régal habituel et quotidien des gens du monde et des hommes instruits. Notre mouvement littéraire—romantique et dramatique surtout—suivi avec autant d'intérêt que de curiosité, n'eut jamais à leurs yeux d'interprètes plus autorisés que Gaston Deschamps dans sa Vie littéraire, Jules Claretie dans sa Vie à Paris, Francisque Sarcey dans sa Chronique théâtrale.

Si Sarcey, par son merveilleux don d'exposition, un talent de rendre intelligibles les questions les plus embrouillées, par ses solutions ingénieuses et ses conclusions pleines de sens, a conquis le public français, a plus forte raison a-t-il été le guide et la lumière du lecteur étranger que le paradoxe déconcerte, de même qu'il a été la providence du journaliste d'outre-mer à court d'opinion. Dans notre domaine littéraire, le théâtre est ce qui intéresse le plus l'étranger. Avec la chronique théâtrale de Sarcey, il avait l'illusion d'assister à la répétition générale de la pièce qu'il aspirait à voir représenter soit à Paris, soit au grand théâtre de l'endroit dans une de ces tournées dramatiques où brillaient Sarah Bernhardt, Coquelin, Jane Hading, Judic. Grâce à la mise en scène du critique, il voyait les poses et les gestes des artistes, il les voyait, pour ainsi dire, parler, s'il ne pouvait les entendre ; en un mot il connaissait la pièce dans tous les replis de ses beautés et de ses défauts, dévoilés avec un art sans fard et une bonne foi sans égale.

A distance des colères et des querelles, la critique de Sarcey ne parut jamais à l'étranger aussi massive que le témoignaient les épaules endolories des dramaturges et de leurs interprètes: ni légère, ni lourde, à son sens, elle lui semblait une belle moyenne d'essence d'esprit français fait de bonne humeur, de franchise, de bon sens, de clarté et de bonhomie, quelque chose comme la prose et le tour d'esprit d'un Voltaire qui n'aurait jamais été ni injuste ni méchant.

On s'est fort diverti de ce côté-ci de l'eau de sa dernière pique avec Coquelin, à propos de *Plus que reine*, et les répliques qu'il lui a administrées dans ses deux avant-dernières chroniques du *Temps*, qui parurent les plus brillants spécimens de son ironie et de son badinage.

A la Havane, malgré toute l'admiration qu'on professe pour le "Grand Coquelin"—c'est ainsi qu'on le nomme, on a été charmé de cette polémique où le dernier mot est resté à Sarcey. Au mois de février 1894, Coquelin y donna, entre autres représentation, avec Jane Hading, une de la *Mégère apprivoisée*. Un émule de Sarcey, critique de fine compétence, avait reproché à Paul Delair les libertés qu'il avait prises avec le texte de Shakespeare Le "Grand Coquelin", fort chatouilleux sur le chapitre des auteurs qui contribuent à sa gloire lui écrivit "qu'il n'y avait rien compris". Phrase de digestion pénible, surtout sous les tropiques, et qui n'avait pas encore passé, lorsqu'en savourant, au bout de cinq ans, les critiques adressées à Coquelin-Bonaparte, il se sentit comme soulagé, et tout reconforté de ce qu'un Sarcey, lui aussi, dans une autre occasion n'y avait rien compris".

Dans les universités et collèges d'Amérique, l'enseignement du français a fait passer Sarcey au rang des classiques: sa qualité d'ancien professeur de l'Université de France lui assurait une autorité que fortifiaient encore des œuvres spéciales, très secourables aux étrangers, telles que les études et récréations philologiques de son livre: *Le mot et la chose*, et les dissertations sur les difficultés de la langue française dont il faisait si souvent le sujet de ses articles. De plus, comme il était partisan de la réforme de l'ortographe, sa popularité ne pouvait manquer de grandir parmi les étudiants empêtrés dans les fantaisies d'une langue étrangère. Ils sentaient en lui un bienfaiteur, un libérateur, un abolitionniste de l'esclavage des mots. Ah ! si la grandeur de son labeur quotidien ne l'avait retenu au rivage, si, traversant les mers, Sarcey était venu donner des conférences à l'université d'Harvard, où le culte de la langue française se révèle chaque année par la présentation d'une comédie de Molière, à Montréal et à la Nouvelle-Orléans, où tant de cœurs français nous sont restés fidèles, à la Havane, où nos acteurs font salle comble, où les livres français emplissent les rayons des bibliothèques, quel succès il aurait eu, quel accueil il aurait reçu, quelles ovations lui eussent été faites ! L'oncle national eût été acclamé oncle d'Amérique.—A. A.

Mort d'Horatio Alger.

Presse Associée.

Nantick, Massachusetts, 18 juillet—Horatio Alger, l'auteur d'histoires pour les enfants, est mort aujourd'hui à Nantick, à la résidence de sa sœur, Mme Amos Cheney.

—Horatio Alger était né à Revere, près de Boston, le 13 janvier 1834. Il s'établit à New York après un séjour d'un an en Europe. Il s'y occupa spécialement des enfants vagabonds et publia deux séries d'esquisses de *Dick en haillons* (The Ragged Dick), et de *Tom en guenilles* (The Tattered Tom), ainsi que de nombreux articles dans les périodiques.

Dreyfus ne comprend pas.

De Rennes au *Petit Parisien*:

J'ai pu obtenir quelques renseignements sur les entrevues que Mme Mme Dreyfus a eues avec son mari à la prison militaire.

Je commencerai par vous dire que l'ancien prisonnier de l'île du Diable éprouve pour l'instant une grande difficulté à parler. Certains mots lui échappent.

Il n'a pu être mis de suite au courant des multiples événements qui se sont déroulés en France depuis sa condamnation. Mme Dreyfus les lui a fait connaitre un à un, mais il en est qu'il ne comprend pas et qui paraissent le stupéfier.

C'est ainsi qu'il est demeuré très étonné quand on lui a annoncé le suicide du colonel Henry. Il ne saisissait pas.

Mme Dreyfus lui a également longuement parlé du colonel Picquart, de son arrestation, de sa détention, puis enfin de son récent élargissement.

Le prisonnier paraissait chercher à saisir la filière, sans toutefois arriver à se faire une idée bien nette de la situation.

Il a paru, parait-il, mieux comprendre pourquoi M. du Paty de Clam a été mis à son tour à la disposition de la justice militaire. Il n'a, toutefois, fait aucune réflexion : "Je comprends cela !" se serait-il borné à dire.

Séance secrète du Volksraad.

Presse Associée.

Prétoria, Transvaal, 16 juillet—En séance secrète le Volksraad a adopté le projet de loi accordant les franchises après un séjour de sept ans, avec effet rétroactif.

Livraison de nouveaux canons à la marine américaine.

Presse Associée.

Washington, 18 juillet—Le département de la marine a reçu livraison de la première moitié d'une commande de cent nouveaux canons automatiques d'un type nouveau, le plus puissant qui existe. Ce sont des canons d'une livre, pouvant lancer 250 projectiles explosibles à la minute. Avec un de ces canons il est possible de loger à une distance d'un demi-mille cinquante projectiles dans le fond d'un tonneau en quinze secondes.

Une première réunion.

Une réunion des dames qui s'intéressent à l'œuvre entreprise par Mlle Marie L. Points, a eu lieu hier au Parloir du Collège des Jésuites, réunion nombreuse à laquelle ont été posés les premiers jalons de l'œuvre.

On sait que des messieurs viennent d'acheter une maison de résidence qu'ils ont offerte à notre archevêque. Cette maison fort belle a besoin de réparations et n'est pas meublée comme il convient qu'elle le soit.

Ce serait faire les chose incomplètement, que de permettre à notre distingué prélat d'entrer dans sa nouvelle demeure sans que tout y soit à l'avenant. L'archevêque d'un diocèse aussi important que le nôtre doit avoir une résidence digne de sa haute position. Noblesse oblige ; et un prince de l'Eglise recevant d'autres princes de l'Eglise doit pouvoir leur offrir la plus large hospitalité. Ce sentiment de fierté nous devons tous l'avoir : aussi applaudissons-nous à l'initiative de ces dames, et souhaitons-nous que le succès couronne leurs louables efforts.

La séance d'hier a été ouverte par une prière pour appeler sur l'entreprise les bénédictions du ciel.

Mme Alphonse Ledoux a été appelée à la présidence permanente, puis ont été nommées : Mme Thos. J. Semmes, présidente d'honneur ; Mlle Marie Points, secrétaire aux archives; Mlle Blanche Gallier, secrétaire-correspondante ; Mlle E. A. Waldo, secrétaire aux finances ; Mme Chas. Seaman, trésorière.

Il a été ensuite décidé qu'une fête dont la durée serait de deux ou trois jours, aurait lieu sur le champ de courses le lundi de Pâques et les jours suivants. Comme les ordonnatrices de la fête veulent rendre celle-ci aussi attrayante que possible, elles ont préféré attendre jusqu'au 24 octobre prochain, alors que bien des dames en voyage seront rentrées au foyer, pour en déterminer le caractère ; toutes pourront être consultées à ce sujet, et..... du choc des idées jaillira une fête dont la splendeur dépassera l'attente générale.

Avant la levée de la séance, des remerciements ont été votés au juge McGloin qui a rédigé une série de résolutions et aux RR. PP. Jésuites qui ont avec un si généreux empressement mis leur Parloir à la disposition de ces dames.

Les vice-présidentes de la fête sont nombreuses : en voici les noms:

Vice-présidentes—Mlle Marie Denègre, Mmes Armand Capdevielle, Geo. W. Young, H. A. Hamilton, Mlle M. C. Mellon, Mmes Sumpter D. Marks, Laurence Fabacher, John Everett, Paul Capdeviel.e, A. Tolédano, A. Darcantel, A. A. Bursley, Mlles M. McCann, A. Kennedy, Mmes F. Borge, P. T. Hennessy, Ernest Mulain, John T. Gibbons, F. Loeber, T. J. Stanton, P. F. Pecoul, P. Elizardi, W. Stauffer, N. Buele, L. N. Brunswig, Mlle A. Genella, Mme John P. Cousins, Mme Dr Viet, Mmes John T. Devereux, John Markey, W. G. Vincent, P. Otero, L. P. Vallée, Mlle Cusachs, Mmes Branch K. Miller, E. T. Shepherd, Jos. T Scott, D. A. Chaffraix, J. Wogan, L Bernos, Chas. Wogan, A. de Roaldès, Ducros, Harry Mc Enerny, A. Behn, E J. McCall, S O. Thomas, Thos. S. Rapier, J. B. Sinnott, P. M. Joy, Moore Soniat, E J. Bobet, John T. Moore, W. J. Behan, Hampden Lewis, Sidney Elder Moore, A. Lionnet, Charles Lavillebeuvre, P. A. Lelong, J. B. Lallande, Sue White, G. W. Nott, J. C. Walde, Jules Aldigé, F. Hinderman, J. A. Hincks, C. Wogan, J. P. Kock, E E. Nunez, B. Story, S. Chalaron, Félix Larue, Cassius Meyer, Victor Meyer, René Beauregard, E. Bonny, F. Couturié, A. S Ranlett, S. P. Walmsley, A. Grima.

Mlle D. Points, Mmes E. Pugh, H. Larousini, John McCloskey, Wm Mehle, L. Grunewald, U. Larousini, Mlles Céline Chalaron, M. Lincoln, Mmes G. A. Penrose, S. Gilmore, C. Richardson, W. Bowling, W. B. Schmidt, F. McGloin, W. Devlin, Gibbs Morgan, Geo. Denègre, Mlle Lily Whitaker, Mmes Layton, E. S. Mathey, L. Corréjolles, W. C. C. Claiborne, H. Farjas, H. Ledoux, Geo. Eastwick, Dobieman, A. Samboia, F. Dudenhefer, F. Zengel, Kate Cottrelle, C. C. Hartwell, B. Thompson, John Markey, Mlles Byrne, U. Marinoni, Theo. Lyman, O'Donnell, E. A. Williams, M. Macheca, J. Macheca, S. Oteri, M. Ball, Omer Villeré, J.C.Ba Ernest Villeré, H. M. Preston, Christie, Geo. Baptist, E Buehler, Hoffman, A. Bacchus, C. Stuart, K Nobles, John Taupon, mlle Julia R dall, A. Schreiber, H. Righter, Prudhomme, Mlle Inès Infante, M A. Fabacher, D Fabacher Crump, Mlle Lucie Claiborne, Story, G. Lafaye, H. Laf John Sporl, T. Johnson, T. S. Ken dy, J. Casman, T. A. Schwab, J. Walter, Ellen Brown, H. Brown, Grunewald, E. Mosie, Rubis Her Geo. Dunbar, F. Dunbar, T. Do Laperie Bienvenu, M. Guillot, C. C rejolles, Miss Tument Butler, W. Wallis, E. Crusel, K. L. Garrett, G Swarbrick, John Miller, Miss Haus P. Quinn, Thos. D. Castleman, M Minnie Carroll, Mmes F. May, Dr C tellanos. Delos Niellen, Remy K ock

Une lettre de M. Charley

Nous recevons de M. Charley lettre suivante :

Paris, 4 juillet 1899

M. le Rédacteur :

Cher monsieur,

Comme je vous l'avais promis av men départ de la Nouvelle Orléans, désire que vous soyez tenu régulièrement au courant de mes démarches relativement à la formation de troupe pour la saison prochaine. J qu'ici, je n'ai pas grand chose d'in ressant à vous communiquer à ce jet, sauf les engagements d'empl secondaires. J'espère, sous peu, p voir vous annoncer un engagement fera sensation.

Les journaux de Paris avaient noncé l'apparition de la fièvre jaun la Nouvelle-Orléans. Comme la ch n'a pas été confirmée, je suppose cette mauvaise nouvelle était fausse

Veuillez, je vous prie, croire à bons sentiments et me rappeler meilleurs souvenirs de vos collab teurs.

Votre bien dévoué,

F. CHARLEY

AMUSEMENTS.

PARC ATHLETIQUE.

Les habitués du Parc Athlétiq savent qu'il est en pleine pério de luttes, de concours, de tourno C'était, hier soir, le tour du Cl Gymnastique des Jeunes Ge Comme ce club est aussi nomb que populaire, la foule était en me et les exercices ont répondu b lamment à l'attente des amateur

Une marche à leur intention a exécutée par l'orchestre Brooke.

Citons parmi les morceaux plus applaudis, un pot-pourri les motifs de la "Navarraise", Massenet, l'ouverture de "Gu laume Tell" et un galop infern qui a eu beaucoup de succès.

WEST END.

Le baromètre était au beau fi hier soir, et le West End en a pr fité.

L'assistance était nombre très nombreuse et l'orchestre P kins, encouragé par cette foule, merveilleusement bien exécuté passages célèbres des œuvres Rossini, de Suppe, de Métra.

Nous avons surtout remarq l'Andante de la première symph nie de Beethoven, que nous avo entendu applaudir avec infinime de plaisir. Après plusieurs mo ceaux de choix, le concert s'e terminé par le quartette "America

Concert.

Programme du Concert de ce soir, Parc de Ville de la Nouvelle-Orléan par la fanfare de l'Artillerie de Ca pagne de la Louisiane :

1. Marche—"Victory".....Hub
2. Ouverture—"Rag-Melodies".M kie.
3. Sélection—"Popular Pebbles" Boettger.
4. Valse Suite—"Lenz and Lie Von Blon.
5. Sélection—"La Sérénade"...B bert.
6. Gavotte—"Love's Answer".O'Hl
7. Intermezzo—"Cavalleria Rustic na".....Masca
8. Excerpts—de "Martha"..Flot
9. Marche—"On to Camp"...Love berg.
10. Ouverture—"Poète et Paysan" Suppe.
11. Rag-time—"Alabama Dream" Barnard.
12. Pot-Pourri—"Les Huguenots" Meyerbeer.
13. Caractéristique — "Bewitchi Beauty".....Larend
14. Finale—"Bride Elect".....So

Feuilleton

—:DE:—

L'Abeille de la N. O.

No 30 Commencé le 1er Juin 1899

Mortel Outrage.

GRAND ROMAN INÉDIT

PAR JULES MARY.

TROISIÈME PARTIE.

LE SECRET DE MARIE-ROSE

III

LE DRAME INTIME.

(Suite.)

Elle avait maigri : sous la fatigue générale, parfois, elle se courbait, sa taille s'affaissait, et en ces moments elle avait autour d'elle, sans qu'elle s'en rendit compte, un regard suppliant, par lequel elle semblait demander un peu de secours pour sa détresse, un peu de protection pour sa faiblesse.

A Michel et à Frédéric elle témoignait toujours la même affection.

Cependant sa faiblesse devenait plus grande de jour en jour. La fièvre la dévorait ; elle avait des accès de surexcitation nerveuse pendant lesquels les sanglots lui échappaient, lamentables.

Les deux frères en étaient affolés, perdaient la tête.

Le jour où, au bout de deux ou trois mois de ces tortures, la vieille Cœcilia, vêtue de noir, était venue demander la main de la jeune fille, celle-ci eut un évanouissement qui dura deux heures.

Quand elle en sortit, Michel lui dit :

—Ce mariage ne se fera pas....Et puisque tu nous aimes si peu que tu ne veux pas nous prendre pour confidents, moi j'opposerai ma volonté à la tienne....Pierre Ragon sera congédié....Tu ne l'aimes pas....Tu resteras auprès de nous....et s'il le faut nous rappellerons Marcigny.....

Mais debout, ayant retrouvé toutes ses forces, prête au sacrifice pour assurer le bonheur de ces deux hommes, pour empêcher le terrible drame :

—J'aime Pierre Ragon et je serai sa femme !....

Dès lors, Ragon fut reçu comme la fiancé comme l'époux très prochain.

Ce ne fut pas toutefois, sans que Michel et Frédéric s'en fussent expliqués avec le jeune homme, en l'absence de Marie-Rose.

Tacitement, Frédéric fut chargé de cette explication.

N'était-il pas le père ? Et malgré toute la tendresse de Michel n'avait-il pas plus de droits que lui sur Marie-Rose.

—Vous devez vous apercevoir aussi bien que nous, monsieur Ragon, que notre enfant traverse en ce moment une crise de santé à laquelle nous ne comprenons rien. Nous avons consulté un médecin de nos amis qui l'a surveillée depuis des semaines sans qu'elle en eût le soupçon. Le médecin est inquiet, bien qu'il ne puisse se prononcer sur la nature de la maladie qui affaiblit progressivement Marie-Rose.

—Je l'ai remarqué comme vous.

—J'en étais sûr. Mais avez-vous observé, monsieur Ragon, que cet état de santé coïncide, chez Marie-Rose, avec votre retour dans la maison, après l'hiver passé aux Chapieux ?

—Cela, non.... je ne l'ai pas observé.

—Cet état n'a fait qu'empirer Il y a, en outre, chez notre fille une tristesse invincible, des larmes, parfois des états nerveux suivis de crises, de sanglots, toutes choses qui étaient inconnues chez elle auparavant.

—D'où vous concluez, monsieur ?.....

—D'où je ne conclus rien, monsieur, dit Frédéric.... d'où je n'oserais pas conclure..... mais je viens vous demander à vous-même, d'homme à homme, et en toute franchise : "Croyez vous que Marie-Rose vous aime ?" C'est un cœur candide. Elle l'avait donné tout à M. de Marcigny. Subitement et sans craindre de scandale, —car il rejaillit toujours un peu de calomnie sur ces mariages manqués, —elle rompt toutes relations et c'est vous qu'elle choisit. Et de ce jour, elle tombe malade, elle est triste.... Marie-Rose, j'en suis convaincu, ne vous aime pas.... Dès lors, pourquoi vous a-t-elle recherché et pourquoi vous épouse-t-elle ?

La question était nette et franche : elle embarrassa Ragon.

—Qui peut expliquer les soubresauts d'un cœur de jeune fille..... Il y a longtemps que j'aime Marie-Rose, et Marie-Rose, avant mon départ pour les Chapieux, n'était pas sans l'avoir deviné.....

—Ainsi vous êtes persuadé qu'elle vous aime ?....

—M'épouserait-elle sans cela ?

—Vous ne répondez pas, monsieur Ragon ?

—Je n'ai qu'une réponse à vous faire, monsieur.... J'aperçois Marie-Rose qui rentre au chalet. Veuillez l'appeler et lui dire que je lui rends ainsi qu'à vous votre parole.... Elle est libre....

—Est-ce bien vrai ?

—Oui.

Frédéric hésita, le regard fixé sur le jeune homme.

Etait-ce un piège ?

Il ouvrit la porte. Marie-Rose traversait. Il lui fit un signe.

Elle entra.

Elle devina tout de suite qu'il était question d'elle.

—Mon enfant, dit Frédéric, M. Ragon, dans sa loyauté, s'est ému de la tristesse où il te voit ....Ce n'était pas avec un visage de deuil qu'il se figurait sa fiancée.... Il craint que tu ne trouves pas auprès de lui le bonheur auquel tu as droit.... Et en vérité, mon enfant, tu ne le lui laisses pas espérer.... Je ne puis donc, en ce qui me concerne, que l'approuver dans la résolution qu'il m'annonce de te redemander sa parole et de te rendre la tienne.... Il compte ainsi que la joie reparaîtra sur ton visage et le bonheur dans ta vie .... Réponds-nous, mon enfant .... il n'y a près de toi que des amis.....

Le regard de la jeune fille avait eu un éclair de joie.

L'espérance y brillait, l'espérance de sortir enfin de son cauchemar..... de l'obsession effroyable dont elle mourait.....

Mais le même regard retomba sur Ragon.

Et elle tressaillit devant cette physionomie ardente et passionnée.

Cet homme aimait trop pour abandonner ainsi son amour.

Elle demanda pourtant :

—Est-il vrai, monsieur, que vous ayez eu peur de ma tristesse, et se peut-il que vous ayez cru que ma volonté était influencée ?.....

—Je l'ai cru, mademoiselle....

Elle soupira, puis, en tremblant :

—Ainsi, monsieur, vous me rendez ma liberté ?.....

—Si tel est votre désir, mademoiselle. et malgré toute la peine que j'en éprouve....une très grande peine, vous n'en doutez pas.

La figure de Cœcilia, en cette seconde décisive, se leva lentement dans l'esprit de la jeune fille ; de Cœcilia qui voulait le bonheur de son fils ; de Cœcilia qui se vengerait en exécutant ses menaces.....

Alors, elle dit, prête au sacrifice :

—Monsieur Ragon, vous n'êtes pour rien dans ma tristesse, et si je suis triste depuis quelque temps, c'est que je me sens fatiguée et souffrante. Je vous ai donné ma parole, et je vous ai tendu ma main.... Ma main et ma parole, je les avais reprises à un autre.... Si vous craignez d'être malheureux auprès moi, vous avez raison, il fa nous séparer.... Mais je ne marierai pas.....

—Encore un mot, cependa mademoiselle, dit Ragon s pris de voir en quelles puissa tes chaînes Cœcilia avait eus rê la jeune fille, — tout à l'heu M. Labarthe me posait une qu tion à laquelle je n'ai pas pu, n'ai pas osé répondre — à laqu le je voudrais, mademoisel que ce fût vous qui répondiez..

—J'y suis prête.

—M. Labarthe me demanda "Croyez-vous que Marie-Ro vous aime ?" Et M. Labart ajoutait : "Je suis convain qu'elle ne vous aime pas."

Elle ne le lui avait pas dit c core, à Ragon. Comment pareil mensonge, un pareil sa lège, fût-il sorti de ses lèvres

Mais le mensonge, pour tra quilliser son père, elle devait dire.

Elle se tourna, raidie cont son désespoir et son dégoût, v Ragon :

—Il fallait répondre et d que je vous aime, monsieur gon.....

—Ainsi, mademoiselle, no mariage ?.....

—Se fera quand il vous pl

Frédéric ne sortit pas vaincu de cette scène. A traire, les ténèbres s'épai saient. Une sourde rage m tait en lui contre ce mystère ob tiné.